

A Redon
le 10/10/23

Messieurs les Préfets,
Mesdames les Députées,
Messieurs les Députés,
Mesdames les Sénatrices,
Messieurs les Sénateurs,

Nous avons ressenti le besoin de vous faire part de nos constats communs quant à la multiplication des dispositifs de contractualisation ces dernières années. Ces conclusions sont partagées par des EPCI aux compétences variées et dont les choix historiques divergent.

Le CRTE nous a été présenté à l'origine comme le seul guichet d'entrée pour toute contractualisation de nos EPCI avec les services de l'Etat. **Toutefois, nous vivons une situation où les sources de financements se sont multipliées au sein de l'Etat, au niveau de l'Europe, de l'ADEME etc. ainsi que des autres niveaux de collectivités.** Cela a un impact certain sur l'allocation de nos ressources, notamment les ressources humaines dédiées à la construction, à la planification, au suivi et à la supervision de ces actions. Le problème est accentué pour les plus petits d'entre nous qui, parfois, ne disposent tout simplement pas de l'ingénierie suffisante pour démultiplier le montage de dossiers et la recherche de partenaires. **Cela devient malencontreux quand beaucoup des dispositifs d'aides sont axés autour de la durabilité de notre société et de la résilience de nos territoires.**

Nous ne remettons en aucun cas en question la pertinence de ces partenariats, chacun d'entre eux a sa légitimité. Néanmoins, la multiplication des contractualisations nous impose des diagnostics avec des exigences spécifiques, une prolifération des comités techniques ou de pilotage, sans oublier les diverses évaluations et suivis requis. Ce millefeuille contractuel crée ce que nous percevons comme un effet de télescopage entre les différents échelons de l'Etat. **Les EPCI croulent sous les dispositifs de contractualisations alors qu'ils vivent un contexte financier et humain complexe. Ce manque de ressources locales est à coupler avec un manque d'harmonisation tant des procédures que des calendriers de chacun des partenaires.**



Il existe en outre, un risque de défavoriser les communes et intercommunalités de petite taille lors de la phase de soumission des candidatures. Le Fond Vert par exemple, est attribué au travers d'enveloppes dédiées. Le calendrier établi par le dispositif ne paraît pas adapté aux réalités de terrain des petites structures. Le manque de moyens humains en ingénierie complique l'adaptation aux agendas des partenaires et au respect des différents délais de soumission. En revanche, les plus grosses structures sont mécaniquement favorisées par leur capacité à mobiliser des ressources dans un laps de temps court. Finalement, les petites structures bénéficieront seulement des « fonds d'enveloppe ».

La surcharge de tâches émanant de nos partenaires publics a par ailleurs un impact sur la mise en œuvre de nos propres projets. En fin de compte, nous avons peu de marge de manœuvre pour mener à bien des projets locaux pour lesquels nous avons par ailleurs déjà réalisé de nombreux diagnostics territoriaux. Nous aimerions dédier nos forces vives à la réalisation de ces projets concrets pour lesquels nous avons été élus.

Nous estimons ainsi qu'il est crucial d'envisager une révision des méthodologies, des exigences et des calendriers imposés par l'ensemble des partenaires et peut-être uniformiser les contractualisations.

Nous vous prions de recevoir nos meilleurs sentiments,

Rita SCHLADT,
Présidente de l'AILB
Présidente de Pays de Blain Communauté



Bernard ETHORE,
Trésorier de l'AILB
Président de Brocéliande Communauté



Vincent MINIER,
1er vice-président de l'AILB
Président de Bretagne Porte de Loire Communauté



Patrice LE PENHUIZIC,
Secrétaire de l'AILB
Président Questembert Communauté



Claire THEVENIAU,
Vice-présidente de l'AILB
Présidente de la CC de Nozay



Jean-Yves PLOTEAU,
Membre de l'AILB
Vice-président de la CC du Pays d'Ancenis




Jean-Luc BLEHER,
Vice-président de l'AILB



Président de l'Oust à Brocéliande communauté

Jean-François MARY,
Vice-président de l'AILB



Président de Redon Agglomération

Philippe CHEVREL,
Membre de l'AILB



Président de la CC de Saint-Méen Montauban

Patrick LE DIFFON,
Vice-président de l'AILB



Président de Ploërmel Communauté

Bruno LE BORGNE,
Membre de l'AILB



Président de la CC Arc Sud Bretagne

Dominique DAVID,
Vice-président de l'AILB



Vice-président de la CC de Châteaubriant-Derval

Christophe MARTINS,
Membre de l'AILB



Président de Montfort Communauté

Thierry BEAUJOUAN,
Membre de l'AILB



Président des Vallons de Haute-Bretagne Communauté

Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne

ODYSSEO – 7 rue Saint-Conwoïon - 35 600 REDON

contact@alliance-intermetropolitaine.fr - 06 66 99 80 04

